

« Félicitations Valérie Hélène et bienvenue dans l'équipe! »



AVIS DE NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le conseil d'administration de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal est fier d'annoncer la nomination de Valérie Hélène Gagnon, membre de l'ordre des administrateurs agréés du Québec, entrée au poste de directrice générale en juillet 2021.

Depuis 15 ans, Mme Gagnon s'implique et travaille dans la gestion d'entreprises à titre de contrôleur, de chef des ressources financières et enfin de directrice générale d'organismes communautaires. Son expérience dans la mise en œuvre de plans stratégiques aidera à définir celui de la SSVPM et à le concrétiser dans les prochains grands défis de notre organisme.

Nous sommes heureux d'accueillir Valérie Hélène Gagnon au sein de notre grande famille de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal. Nous souhaitons marcher avec elle longtemps pour perpétuer, avec son appui et son professionnalisme, notre mission d'aider les plus démunis de toutes les façons possibles.

BIENVENUE DANS L'ÉQUIPE!

Nous tenons aussi à souligner le travail de Jeanne Gandour dans l'avancement de notre projet d'épicerie solidaire La Dépannerie.



Mélanie Cormier

Agente de développement



Marie Nancy Deronette Feuillé

Technicienne comptable



Valérie Hélène Gagnon

Directrice générale



Ginou Pierre

Coordonnatrice au développement communautaire



Elaine Tang

Agente de terrain pour La Dépannerie



LES dirigeants DE NOVACAP INVESTISSENT DANS LA JEUNESSE



À PROPOS DE NOVACAP

NOVACAP ®

Novacap est l'une des firmes d'investissement les plus importantes dans le domaine du placement privé et du rachat d'entreprise au Québec. Novacap accélère la croissance des compagnies et crée des succès tant nationaux que internationaux, en partenariat avec les entreprises d'ici et d'ailleurs. www.novacap.ca

Nous remercions vivement M. Marc Beauchamp, fondateur de Novacap, la plus grande firme d'investissement au Ouébec, pour sa grande implication dans la collecte de dons pour notre programme de persévérance scolaire Opération Bonne Mine (OBM).

Professionnel de l'industrie de l'investissement privé et du capital de risque, M. Beauchamp a permis de récolter 40 000\$ grâce à sa contribution et à la mobilisation de ses associés directeurs, M. Jacques Foisy et M. Pascal Tremblay. Cette généreuse somme a permis, entre autres, de distribuer en mai 2021 80 bourses de la persévérance à des élèves au parcours atypique scolarisés au primaire et secondaire.

En tant que donateur de longue date pour l'aide alimentaire. M. Beauchamp a toujours suivi de près le développement de la SSVP de Montréal et a constaté

le bénéfice de ses actions dans les quartiers les plus défavorisés. En 2000, il crée la Fondation Marie-Francoise et Marc Beauchamp pour redonner à la société.



« J'ai gagné à la loterie pour le pays où je suis né, je ne serais sûrement pas aussi bien nanti si je vivais dans une région du monde plus défavorisée. Il me paraît ainsi logique de redonner ».

Pourquoi s'impliquer auprès d'OBM?

Il n'est pas toujours facile de trouver la bonne œuvre à qui donner. « Lorsque j'ai vu qu'Opération Bonne Mine s'impliquait dans la persévérance scolaire, j'ai cru que cet organisme subventionnait une cause valable. En plus du décrochage scolaire habituel, la Covid est une démotivation supplémentaire pour les élèves » explique M. Beauchamp.

« Je tiens à remercier chaleureusement M. Beauchamp et ses associés. Leur générosité a fait la différence, particulièrement en cette 2e année de pandémie toujours aussi compliquée pour les jeunes, et encore plus pour ceux qui ont des parcours difficiles » déclare la directrice du programme OBM.







Par : Geneviève Dubois, directrice du programme de persévérance scolaire Opération Bonne Mine



Pour continuer d'encourager les initiatives du programme Opération Bonne Mine, rendez-vous à l'adresse jedonneenligne.org/ssvpdemontreal section "Je donne pour la persévérance scolaire"

Une nouvelle collaboration * SSVP + MAGASIN-PARTAGE Hochelaga



C'est avec grande fierté que la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal s'est impliquée dans le comité d'organisation du Magasin-Partage pour le quartier d'Hochelaga cette année.

Le Regroupement Partage, avec l'aide d'autres organismes communautaires, met en place depuis 1986 des Magasins-Partage dans une multitude de quartiers montréalais durant le temps des fêtes.

Certains pourraient être portés à se questionner sur ce qu'est un Magasin-Partage. À cet égard, dans les mots du Regroupement Partage:

« Le Magasin-Partage de Noël offre aux participants des aliments de qualité afin qu'ils puissent se concocter un bon repas au goût du temps des fêtes et ce, selon leur goût et leur besoin ».

En bref, les Magasins-Partage visent à combler les besoins alimentaires des personnes vulnérables qui sont aux prises avec plusieurs difficultés dans la région de Montréal. Cette formule prend la configuration d'un réel magasin, composé de denrées autant périssables que non périssables, et permet de donner la dignité de choix aux gens qui pourraient avoir l'habitude de recevoir des paniers d'aliments présélectionnés.

De plus, le Magasin-Partage favorise l'inclusion sociale et offre une opportunité aux personnes concernées de s'intégrer dans un réseau d'entraide local. Comme le souligne le Regroupement Partage sur leur site Internet :

« Les organisations qui composent notre réseau détiennent différentes expertises et sont susceptibles de leur venir en aide face aux nombreuses problématiques que leur apporte leur situation de pauvreté. » Afin d'assurer un certain roulement, la contribution demandée est de 10% du coût du panier sélectionné. Ces montants sont ensuite réinvestis afin de pouvoir rejoindre et aider un plus grand nombre d'individus. De cette façon, les bénéficiaires savent qu'ils contribuent également à soutenir leur propre communauté.

Il est par ailleurs possible de constater que la pandémie a impacté le fonctionnement de cette action commune. En 2020, les organisateurs ont dû s'adapter et se tourner vers une distribution de paniers préconçus afin de se conformer aux demandes de la santé publique.

Cette année, les choses s'annoncent plus positives. Les rencontres hebdomadaires du groupe responsable de l'organisation de l'événement assurent une planification idéale qui répondra aux besoins de la population et qui sera en mesure de s'adapter selon l'évolution de la pandémie.

Plus d'informations : regroupementpartage.ca/maga-sinpartagenoel

Par : Mélanie Cormier, agente de développement

HOMMAGES Aux donatrices





Planifier un don testamentaire est sans aucun doute un beau geste du cœur. mais c'est aussi une belle façon de transmettre ses valeurs en héritage. Nous aimerions ainsi rendre hommage à deux personnes qui ont choisi de poser ce geste. Madame Yolande Gauthier et Monsieur Raumond Petit. Pour ce faire, nous avons demandé à l'un de leurs proches un témoignage qu'ils ont accepté de partager avec vous. Merci pour cette belle collaboration.

Par : Me Claudia Côté, directrice du développement dons majeurs et planifiés

HOMMAGE À FEU Raymond Petit

Monsieur Petit était un fidèle bienfaiteur pour la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal, et ce. depuis plus de vinat ans. Jusqu'à la toute fin, il aura été généreux envers notre organisme en choisissant de faire le don ultime, soit un don prévu dans son testament.



Nous aimerions aussi remercier son épouse qu'il laisse dans le deuil, Madame Francine Longpré, qui a accepté de partager avec vous quelques mots et souvenirs.

Il est toujours difficile de résumer la vie d'un homme en auelaues lignes. Famille, amis, collègues, patrons, tous ceux qui l'ont côtoyé sont unanimes pour dire qu'il était un homme de coeur, de parole, de culture, un esprit vif, une personne de grande écoute, d'une insatiable curiosité, d'une vive intelligence, d'un bon sens de l'humour, d'une superbe gentillesse. Ses grandes qualités humaines et son altruisme faisaient que sa compagnie était recherchée et appréciée.

Sa vie durant, il a vu sa mère aider les personnes vivant une situation difficile. Il a suivi ses traces ayant à son tour le même objectif. Le plus bel hommage que nous puissions lui rendre, c'est de nous montrer digne de son legs.

Francine Longpré, épouse de feu Raymond Petit



« Merci pour cette générosité, nous sommes très reconnaissants. Sincères condoléances aux proches et amis. »

HOMMAGE À FEU Yolande Gauthier

Yolande Gauthier a vécu dans un univers de don de soi. Elle était toujours souriante, accueillante et facile d'accès. Les gens allaient spontanément vers elle. Entamer la conversation lui semblait tout naturel. Elle demeurait engagée dans tout ce qu'elle entreprenait.



Alors qu'étant encore dans sa tendre enfance, Yolande accompagnait son père, membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui visitait les familles nécessiteuses de son quartier, afin de distribuer des bons alimentaires. C'était à l'époque de la Grande Crise où vivaient des gens pauvres et en chômage.

À l'adolescence, afin d'aider les gens dans la souffrance, elle entreprend des études en sciences infirmières, profession dans laquelle elle œuvra jusqu'à sa retraite. Elle compatissait avec les malades qu'elle soignait. Elle allait plus loin que sa charge de travail demandait. Par l'entremise de notes qui lui sont transmises, deux personnes, dont elle a pris soin durant une intervention, la remercient chaleureusement d'être demeurée avec eux après les heures de travail afin de les réconforter et de les rassurer. Une d'entre elles, vivant à l'extérieur de Montréal, lui indique sa reconnaissance pour lui avoir indiqué comment se rendre au terminus.

Il en va de même pour ses frères et sœurs, huit en tout, et leur famille. Lorsque la maladie s'installait, elle était la première à qui se confier, à prodiguer des conseils, à recommander les bons médecins et à les visiter. Ceux qui devaient être hospitalisés étaient assurés qu'elle serait à leur chevet.

Elle a habité cinquante et un ans dans la même paroisse. Elle s'y sentait énormément attachée. Entre autres, elle participa activement aux activités qui s'u déroulaient. Elle fut marquillière durant deux termes. En plus de contribuer activement aux discussions des réunions, elle n'hésitait pas à combler les fonds nécessaires à boucler le budget des rénovations et des réparations. Elle était fière de sa paroisse afin que cette dernière soit bien tenue et resplendissante.

Elle accompagna durant plusieurs années sa mère vieillissante qui nécessitait beaucoup de soins. Alors qu'elle travaillait encore et que sa mère vivait dans un établissement de soins de longue durée, elle se présentait presqu'à tous les soirs afin de lui donner le souper et de voir aux soins personnels de sa mère. Il en fut de même avec sa sœur qui nécessitait aussi beaucoup de soins et qui est demeurée avec elle jusqu'à la toute fin. Elle ne la quittait jamais et la suivait pas à pas, s'oubliant totalement pour améliorer la vie de sa mère et de sa sœur.

Yolande Gauthier consacra sa vie à aider son entourage et en ne demandant rien en retour.

Michel Gauthier, neveu et liquidateur à la succession de Madame Gauthier

LE SAVIEZ

LE DON D'UNE POLICE

D'ASSURANCE-VIE...



VOS CRÉDITS D'IMPÔT

La fin de l'année 2021 approche à grands pas, vous pouvez demander dans votre prochaine déclaration d'impôts sur le revenu des crédits d'impôts pour :

- Les dons que vous avez effectués au 31 décembre.
- Tous les dons qui n'ont pas été utilisés pour obtenir un crédit et qui ont été faits dans les cinq dernières années.
- Tous les dons qui n'ont pas été demandés par votre conjoint(e) légal(e) ou de faits, et qui ont été effectués dans les cinq dernières années.

« N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes questions, et ce, sans engagement et en toute confidentialité. »



Vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux suite à un don fait au moyen d'une assurance-vie? Mais quel sera le montant admissible pour le reçu aux fins de l'impôt?

La position de base de l'Agence du revenu du Canada pour les dons faits par le biais d'une police d'assurance-vie se retrouve dans le Bulletin d'interprétation IT-244R3 – Dons par des particuliers de polices d'assurance-vie comme dons de charité. De manière générale, la valeur du don d'une police d'assurance-vie correspond à la valeur de rachat de la police.

Quand est-il avantageux pour un donateur d'envisager ce type de don?

Il peut arriver à un moment dans votre vie que vous n'ayez plus besoin de la couverture d'une police d'assurance-vie que vous détenez. Par exemple, une police d'assurance-vie qui aurait été prise pour assurer la sécurité financière de vos enfants mineurs à charges et devenus maintenant autonomes financièrement, ou qui aurait été prise pour protéger un conjoint malheureusement décédé.

Au lieu de mettre fin au contrat, décider d'en faire don à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal (SSVPM) afin qu'elle devienne propriétaire et bénéficiaire pourrait être avantageux sur le plan fiscal. Un reçu pour don pourrait être émis pour le montant équivalent à la valeur de rachat de la police d'assurance-vie. Comme vous le savez, le reçu pour don pourra être utilisé pour l'année du don ou réparti sur les cinq années subséquentes. S'il y a des primes à payer par la suite, vous pourriez recevoir un reçu correspondant au montant de cette prime. Il peut également arriver que la SSVPM convienne de poursuivre les paiements des primes advenant que, pour une raison ou une autre, vous décidiez de ne plus les verser.

Il existe aussi d'autres façons de multiplier la valeur de votre don au moyen d'une assurance-vie :

- En désignant dans votre testament la SSVPM bénéficiaire de la police d'assurance-vie. Dans ce cas, c'est votre succession qui aura droit au reçu pour don.
- En contractant une nouvelle police d'assurance pour la céder ensuite à la SSVPM.
 Chaque prime payée donne droit à un reçu pour don.

Chacune de ces modalités comporte ses avantages. Il s'agit d'évaluer la méthode qui convient le mieux à votre situation en regard des polices que vous détenez, de vos besoins immédiats pour réduire vos impôts à payer et des impôts que devra assumer votre succession.

Merci à nos donateurs.trices, bénévoles et partenaires!





Faites un don testamentaire AUJOURD'HUI pour lutter contre la faim de DEMAIN



Pour plus d'informations, contactez **Me Claudia Côté** au **514 526-5937** poste **141**, ou en écrivant à **financement@ssvp-mtl.org**

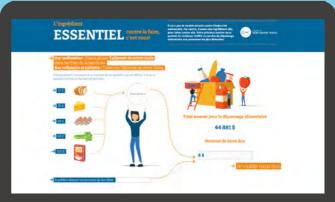
ESSENTIEL

contre la faim, c'est... vous!



Découvrez notre nouvelle page interactive pour donner en ligne à l'aide alimentaire:

Il n'y a pas de recette miracle contre l'insécurité alimentaire. Par contre, il existe des ingrédients clés pour lutter contre elle. En faisant un don, votre précieux soutien nous permet de continuer d'offrir un service de dépannage alimentaire aux personnes les plus démunies.



QUEL ALIMENT-MONTANT SOUHAITEZ-VOUS DONNER?









VISITEZ: DONS.SSVP-MTL.ORG

Nous comptons sur votre soutien pour combler L'ESSENTIEL de milliers de personnes dans le besoin.

POUR LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal

Région de Montréal, Laval et la MRC de L'Assomption 1930, rue de Champlain

Montréal (Québec) H2L 2S8

Téléphone : 514 526-5937 | Télécopieur : 514 526-5930



ssvp-mtl.org

MISE À JOUR DE VOS INFORMATIONS

Pour modifier votre adresse postale ou si vous préférez recevoir notre information par courriel, merci d'écrire à notre coordonnatrice en gestion des bases de données, à l'adresse suivante : dons@ssvp-mtl.org

POUR LES DONS MAJEURS ET PLANIFIÉS

Me Claudia Côté.

Directrice du développement, dons majeurs et planifiés

Courriel: donsplanifies@ssvp-mtl.org Téléphone: 514 526-5937 poste 141